



COMPTE – RENDU - ASSEMBLEE GENERALE

DIMANCHE 14 JANVIER 2018 à 10H30 SALLE DE LA MAIRIE

A l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport des différentes activités et manifestations
- Rapport financier
- Renouvellement du coût de l'adhésion
- Modifications des statuts
- Questions diverses.

Sur 102 adhérents, 24 étaient présents plus 10 pouvoirs (en annexe). Le Corum étant atteint, l'assemblée générale est ouverte.

Le président Rémy Laurin explique que , compte tenu des difficultés rencontrés par certains membres du bureau, l'Assemblée Générale, n'a pas pu se tenir en octobre 2017.

Il remercie les personnes présentes à cette assemblée.

Rapport moral – Rapport d'activités

Le président : Nous avons cette année maintenu les activités présentes au sein de notre association, la gymnastique, la folle avoine, la belote, la pétanque et l'âge d'or.

Nous avons innové avec une manifestation « NOËL AU VILLAGE », puis nous avons maintenu la manifestation culte de Cavagnac Loisirs, la « SAINT JEAN ».

Activités.

- GYMNASTIQUE , responsable Cathy Laporte. Nous sommes 34 répartis sur deux séances hebdomadaires, le mercredi de 17h à 18h c'est la gym.douce, le jeudi de 19h15 à 20h15 c'est la gym.tonique. Un professeur est embauché par notre association depuis plusieurs années. Cette personne s'adapte à nous et le travail se fait selon le rythme de chacun dans la bonne humeur. Actuellement l'adhésion demandée à chaque participant est de 80€. Sur ce montant, 10€ reviennent à Cavagnac Loisirs, 23€ au professeur, le reste étant réparti entre la licence sportive et les charges salariales. Cette année 2017, une aide à la pratique sportive nous a été proposée par CAUVALDOR. Six adhérents ont pu en bénéficier, réduisant ainsi le coût et permettant a des personnes à revenus faibles de pratiquer un sport. Sur le territoire 184 associations ont pu bénéficier de cette aide. Elle est prolongée sur 2018.

Pour renflouer sa caisse, la section gymnastique propose un repas choucroute sur deux dimanches en automne. Cette année ce furent les dimanches 12 et 26 novembre 2017. Le prix par personne est fixé à 18€ et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Environ 80 repas sont servis. Mais cela ne couvre pas tous les frais et charges qui incombent au salarié.

✓ LA FOLLE AVOINE, responsable Ginette Didier. Dans la joie et la bonne humeur, nous nous retrouvons le lundi après midi de 14H à 17H au cantou. Nous partageons nos différentes compétences, le tricot, le crochet, le patchwork, le bouti, la broderie... On papote et on rigole bien !

➤ BELOTE, responsable Jean Laborie. Cette année 356 participants sur 6 concours proposés. On constate une baisse de participants par rapport à l'année précédente. De plus en plus de villages aux alentours organisent des concours. La soupe à l'oignons et le casse croûte proposés en fin de concours sont très appréciés des beloteurs.

Dates et thèmes proposés cette année :

1. 07/10/2016, viande de bœuf
2. 04/11/2016, porc/canard gras
3. 09/12/2016, canard, saumon fumé, huitres
4. 06/01/2017, jambon sec
5. 03/02/2017, porc frais
6. 03/03/2017, produits régionaux.

➤ L'ÂGE D'OR, responsable Danièle Risso. Cette année, j'ai pris la succession de Ginette. L'âge d'or c'est le club des personnes de plus de 60 ans. Elles représentent les $\frac{3}{4}$ de nos adhérents et beaucoup d'entre elles sont fidèles à Cavagnac Loisirs depuis plusieurs années. Fin 2016, il y a eu une après midi châtaignes au cantou. La galette en début d'année, c'est un moment festif de retrouvailles autour de la galette des rois, avec le renouvellement des adhésions. Le repas des anniversaires, moment où l'on fête les anniversaires des 65, 70, etc.... Nous avons été au restaurant LE ROC DU BERGER à Rocamadour pour le déjeuner. Cette année 12 personnes étaient à l'honneur. Toutes, même les absentes se sont vues offrir un colis gourmandises confectionné par la noyeraie des abeilles à Bétaille. Afin de réduire la participation financière des invités, l'association a pris en charge les frais du transport soit 515€.

➤ PETANQUE, responsable Rémy Laurin. La pétanque c'est le dimanche de 10h à 12h et le vendredi après midi et en soirée selon la météo. C'est dans une super ambiance que se déroulent ces parties de pétanque. De plus, de temps en temps il y a un casse croûte le matin et aucun dimanche ne s'achève sans l'apéro. Cette année nous avons organisé des soirées « sardinades ».

Manifestations.

✓ **NOËL AU VILLAGE.**

Un beau succès pour cette première fois. Une semaine du 11 au 18 décembre 2016. Exposition d'œuvres en tout genre réalisées par des artistes cavagnacois : ouvrages, sculptures, peintures, exposition de photos du monde, sorcières entièrement réalisées à la main et divers travaux et objets.

Avec comme fil conducteur, une magnifique exposition d'ours en peluche. Tous ces ours étaient prêtés par les enfants de l'école, les grands enfants du village et d'ailleurs.

Tout au long de la semaine des ateliers étaient proposés, du bricolage à la cuisine. Les enfants de l'école y ont participé permettant ainsi de réaliser un des objectifs de cette semaine qui était la rencontre intergénérationnelle.

Une soirée pizzas clôturait cette semaine. La centaine de pizzas étaient confectionnées par des lutins pizzaiolos dans le four communal. Un régal et un vif succès.

✓ **FÊTE DE LA SAINT JEAN.**

Cette manifestation a toujours été la manifestation phare de l'association. Elle a eu rassemblé jusqu'à 400 personnes. Et puis depuis quelques années le nombre des participants a diminué. En 2016 il n'y a eu que 75 participants...

Entre temps, d'autres associations ont vu le jour sur la commune. Nous avons donc décidé de leur proposer de partager cette fête afin qu'elle perdure et aussi qu'elle prenne un nouvel élan. L'association « les mâles fêteurs » ont tout de suite accepté notre proposition. Nous nous sommes réunis plusieurs fois, nous avons rédigé une convention et le jour J est arrivé. Ce fut un succès car 150 participants étaient au rendez-vous, la météo magnifique. Le bénéfice a été partagé à égalité et tout le monde était content. A refaire !

LE RAPPORT D'ACTIVITES EST VOTE A L'UNANIMITE, SOIT 34 POUR.

Rapport financier. En annexe

Rapport présenté par le trésorier Robert DIDIER.

LE RAPPORT FINANCIER EST VOTE A 33 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION (celle du trésorier).

Adhésion 2018.

Le président démissionnaire propose de maintenir l'adhésion à l'association à 10€ pour l'année 2018.

Les participants à l'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Modifications des statuts.

- ❖ Le président précise que suite au départ du maire Serge Gutierrez, nous proposons une modification de **l'article 5 des statuts de l'association** rédigé ainsi :

L'association se compose de :

- 1- *Un membre d'honneur : monsieur Gutierrez Serge*
- 2- X membres actifs, c'est à dire ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée par l'association.

Texte proposé :

L'association se compose de :

- 1- **« Un membre d'honneur : le maire de la commune de Cavagnac. »**
- 2- X membres actifs, c'est à dire ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée par l'association.

Madame le Maire, Martine Rodrigues, précise qu'elle remercie l'association pour cet honneur mais qu'elle préfère que ce titre soit attribué à monsieur Patrick Laporte, président de Cavagnac Loisirs durant de longues années. La proposition est prise à l'unanimité d'en rester au maire de la commune comme membre d'honneur.

- ❖ A nouveau le président précise que suite à la fermeture de l'école de Cavagnac depuis la rentrée scolaire 2017, **l'article 20 des statuts** doit être modifié. Il était rédigé ainsi :

En cas de dissolution de l'association, la somme restant en caisse sera versée à la coopérative de l'école de Cavagnac.

Texte proposé :

« En cas de dissolution, la répartition des biens restants sera décidée par l'Assemblée Générale extraordinaire qui prononcera la dissolution. »

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Election et réélection des administrateurs.

Questions diverses :

Repas des trois villages. Rémi Laurin précise que le repas des trois villages, soient Cavagnac, St Michel de Bannières et Condat a été instauré par les maires des trois communes il y a plusieurs années afin de créer un rassemblement commun à la population âgée de leur village. Les autres villages n'ayant pas une association telle que Cavagnac loisirs, ce repas serait devenu inexistant si nous ne nous en étions pas occupés. C'est donc devenu une activité supplémentaire de notre association. Robert et Ginette Didier s'en occupent. Cette année ce repas a rassemblé 70 convives des trois communes. A poursuivre.

Une remarque est faite qu'il est regrettable que plusieurs associations de notre village se soient créées ayant pour la plupart les mêmes objectifs.

La secrétaire Danièle Risso rappelle les différents objectifs des associations et précise que dans l'avenir le souhait de Cavagnac Loisirs est de rassembler en proposant des manifestations communes.

L'Assemblée Générale se termine à 12h30 par un pot de l'amitié.

